

# Entretien de M. François Mitterrand, Président de la République, avec la presse, à la préfecture de la région Rhône-Alpes, Lyon, mercredi 10 août 1983.

QUESTION.- Je crois que chacun attend vos impressions de ces visites de ce matin et l'objectif avoué de cette visite.

- LE PRESIDENT.- Les deux quartiers que je viens de visiter, celui de Montchovet à Saint-Etienne et celui de Monmousseau à l'intérieur des Minguettes sur la commune de Vénissieux sont inscrits sur la liste des vingt-deux quartiers à réhabiliter retenus et proposés par la commission Dubedout - devenue la commission Pesce - et retenus par le gouvernement. Et je compte appliquer nos efforts pour qu'effectivement ces quartiers soient réhabilités, soient habitables pour ceux qui y vivent avec suffisamment de convivialité de capacité de développer une famille, et, revenant de son travail, quand on en a un, pour pouvoir vivre avec les autres.

- Les conditions de logement, la construction de ces ensembles, les liaisons avec l'extérieur, l'école, le sport, les espaces verts, bref, l'espace tout court contribuent ou contribueront, vous le comprenez bien, au futur équilibre de ces quartiers. Alors, je préfère voir les choses par moi-même. Bien entendu, je ne peux pas tout voir, et même quand je viens voir, cela ne peut être que pendant quelques heures. Ce n'est donc pas suffisant, mais la relation que j'ai directement avec des personnes qui vivent dans ces quartiers et la vision personnelle que j'en ai, me permettent d'en mieux juger. C'est pourquoi j'ai fait ces visites dans ces deux communes, avant, une réunion de travail qui m'a permis d'entendre l'opinion à la fois des commissaires de la République et aussi des maires et de quelques personnalités responsables, élues, qui participent éminemment à ce travail. Je leur ai dit qu'il n'était pas concevable qu'une réhabilitation - puisqu'il s'agit de cela - pût se faire sans que ceux qui vivent dans ces quartiers puissent prendre part au projet et à sa réalisation. C'est dans ce sens que nous nous dirigeons, compte tenu, cela va de soi, du rôle différent de chacun, des rôles qui doivent se coordonner pour que ce soit une véritable oeuvre collective, hors de laquelle nous n'en sortirons pas.\

` Suite réponse `

- Des questions très sérieuses m'ont été posées, des problèmes de fond, au travers du problème de l'immigration, d'une immigration clandestine qui doit cesser et en même temps du respect des conditions de logement, des conditions de travail, des relations avec les services de sécurité. Ces conditions, je l'ai dit, doivent être respectées. Donc il faut créer des conditions respectables de vie pour ceux qui viennent en France, qui y trouvent du travail, qui y sont accueillis, qui sont agréés et qui doivent à partir de là, vivre comme les autres Français vivent, comme les Français - s'ils ne le sont pas - vivent.

- Des visites comme celles-ci se font de façon presque spontanée. J'avais auprès de moi Mme Georgina Dufoix, deux ou trois collaborateurs, quelques personnes qui m'aident dans cette tâche, je pense en particulier à M. Trigano, en dehors de toute officialité. Nous nous sommes promenés à travers ces quartiers, nous sommes entrés dans des logements, nous y avons reçu un accueil chaleureux, sympathique, encourageant. Nous n'avons pas distribué des promesses, nous avons simplement fait du travail et puis ici, dans cette préfecture, j'ai reçu les responsables dont la compétence, la diligence et le dévouement ne sont pas à mettre en cause et qui apportent une expérience évidemment irremplaçable. Voilà l'objet de ma visite, aujourd'hui à Saint-Etienne et à Vénissieux.\

QUESTION. Il y a eu en quelques semaines, monsieur le Président, la Couronne, la rue des

QUESTION.- Il y a eu en quelques semaines, monsieur le Président, la Courneuve, la rue des Rosiers et aujourd'hui les Minguettes. Est-ce qu'il y a une volonté d'être plus présent sur le terrain ou est-ce que c'est fortuit ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que de semaine en semaine et depuis déjà de longs mois, je ne me prive pas d'aller ici ou là, quel que soit le mode d'activité auquel je m'intéresse et je continuerai de la sorte. Je suis allé visiter des usines, j'ai visité des exploitations agricoles, j'ai visité des lycées d'enseignement technique £ de semaine en semaine, sans obéir à un rythme particulier, et profitant - bien que le terme soit impropre - de cette période où beaucoup de gens sont en vacances. Moi, je n'en n'ai pas, mais je ne m'en plains pas. Je considère qu'il est de mon devoir de connaître autant que possible les conditions de vie des Français. Voilà à quoi je m'applique et les raisons de ma présence.\

QUESTION.- La priorité de la rénovation des vingt-deux quartiers dont vous parliez tout à l'heure, monsieur le Président, sera maintenue dans-le-cadre du IXème Plan ?

- LE PRESIDENT.- C'est une priorité qui s'inscrit déjà en 1983 et dans le budget 84 ` 1984` parmi nos préoccupations. Je viens de le dire, c'est une des priorités principales. Nous disposons déjà d'un volume d'actions financées suffisantes pour nous permettre d'avancer dans les douze mois prochains et même d'ici la fin de l'année, d'avancer dans cette réhabilitation. Il y a beaucoup d'appartements vides - c'est tout à fait surprenant d'ailleurs. Des locaux nombreux sont très dégradés. Il arrive un moment où ceux qui vivent là se laissent aller, n'en peuvent plus, ils abandonnent. Les jeunes ne savent pas où se mettre. Il y a souvent absence de proximité d'un terrain de sport. Alors on reste parmi les gravats et cela crée des conditions sociales difficiles. Il faut bien se dire qu'à l'origine de nombreux troubles sociaux sont ces fâcheuses, ces déplorables conditions de vie. Et moi, je veux lutter contre ces désordres. Et pour cela il faut que je m'y attaque avec le gouvernement et ceux qui en ont la charge auprès de moi. Je veux absolument m'attaquer aux sources d'un malaise et d'un déséquilibre social qui sont d'une immense ampleur. Raison de plus pour commencer par un bout avec énergie et continuité. Et de ce point de vue, je compte bien au cours des semaines et des mois à venir persévérer dans cette enquête personnelle, qui me permettra ensuite de donner des instructions précises à ceux qui participent à la gestion de l'Etat.\

QUESTION.- Monsieur le Président, êtes-vous favorable par exemple, comme le maire de Vénissieux ` Marcel Houel ` à l'instauration d'un quota de travailleurs immigrés ?

- LE PRESIDENT.- C'est un très grand débat. Le quota est un terme qui risque d'égarer. Ce qui est vrai, c'est que l'immigration clandestine est excessive, qu'elle doit être de plus en plus contrôlée afin d'être tarie. Cela, ce n'est pas un quota, cela s'appelle tout simplement le respect de la loi et du règlement. La France peut absorber - elle en a besoin, grand besoin - des travailleurs étrangers dans certains domaines et ces travailleurs doivent être reçus, protégés, accueillis, leur propre sécurité assurée, autant que tout citoyen français. Cela, c'est l'essentiel de notre politique. Et nous avons des postes de travail, nous avons nous-mêmes un grand nombre de chômeurs, nous avons une capacité de production, nous avons une capacité de logements, qui indiquent par là-même la limitation nécessaire. Donc je n'emploierai pas du tout le terme quota, mais je vous explique comment les choses se passent.\

` Suite réponse `

- Une autre discussion s'est greffée sur celle-là, c'est une discussion qui a pris beaucoup d'ampleur au cours de ces dernières semaines : faut-il intégrer la population immigrée dans un certain nombre de quartiers à la population d'origine, ou bien faut-il réunir dans des quartiers les immigrés par ethnie. Cette discussion a connu un certain moment d'actualité lorsque l'ambassadeur de Tunisie ` Hedi Mabrouk ` a lui-même fait une proposition qui allait à l'encontre d'une politique plusieurs fois décennale et généralement du voeu des dirigeants des pays d'où nous viennent la plupart de ces immigrés. C'est une discussion qui ne peut pas être close comme cela, qui pose des problèmes dans un sens et dans l'autre. Mais enfin c'est quand même très intéressant et très utile qu'une discussion ait pu s'instaurer entre les élus et moi sur ce sujet. Il y a un problème de déconcentration à l'intérieur de ce qui existe déjà : il est certain que certaines communes ne peuvent pas avoir un poids excessif d'immigrés, tandis que d'autres voisines ayant

les mêmes conditions de logement, les mêmes situations géographiques et les mêmes problèmes de travail et de chômage, que ces communes-là, soient indemnes de ce type de problème. Il y a donc là toute une série d'approches sur lesquelles je compte recevoir les informations et les conseils de tous ceux qui ont quelques connaissances de ces choses : administrations, élus, associations, résidents.\

QUESTION.- Monsieur le Président, si vous le permettez, dans un tout autre domaine, les conseillers techniques et soldats français font route vers le Tchad. C'est une nouvelle qui inquiète un peu l'opinion.

- LE PRESIDENT.- Vous n'avez pas d'autres questions à me poser. Nous parlons pour l'instant, il me semble de Monmousseau, de Montchovet, de la construction, des immigrés ... Ce n'est pas une conférence de presse. J'aurai l'occasion de parler de ces problèmes-là.

- QUESTION.- Je suis représentant d'une radio libre "Radio-Lyon" et nous sommes en train de crever financièrement, comme toutes les radios libres .. Quel avenir vous nous ...

- LE PRESIDENT.- C'était une interrogation par une affirmation.

- QUESTION.- .... pour les années qui viennent. Publicité ou pas ?

- LE PRESIDENT.- On sort déjà du sujet, alors je ne dirai pas grand chose là-dessus. Mais c'est la première fois que des radios privées sont autorisées. Encore faut-il, comme vous le dites d'ailleurs, qu'elles aient les moyens de vivre. Déjà un certain nombre de crédits ont été consacrés, ils sont faibles, en raison du grand nombre. Mais il y a un problème physique dans l'espace qui se pose, il n'y a pas de canaux à l'infini pour que les ondes se promènent dans l'atmosphère pour porter les heureuses nouvelles dont vous êtes les messagers, heureuses enfin .. De ce fait il y a une telle bousculade que personne ne finira par entendre personne, donc cela doit être organisé comme le reste et le gouvernement s'y efforce avec bonne volonté. Je ne vous répondrai donc pas au-delà de ce que pourra vous dire le Premier ministre ou le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, qui en ont la charge. Ce n'est pas de mon domaine direct.\